



L'echo de Béchy

Bulletin d'information municipale

Le mot du maire

Après un triste printemps, l'été nous apporte toujours des précipitations et pas de chaleur durable.

L'accessibilité des lieux publics est un enjeu essentiel pour notre commune, de ce fait nous avons mis en conformité l'accès à l'Eglise en réalisant une rampe sécurisée avec entrée sur le côté.

Afin de valoriser davantage notre foyer socio-éducatif, les peintures intérieures ont fait l'objet d'une complète rénovation.

De même, le conseil a souhaité sécuriser l'espace situé en face de l'auvent par la mise en place de barrières ainsi que la pose d'un grillage rigide le long du terrain de tennis. Les travaux sont en cours de réalisation.

Comme vous avez pu le constater, un véhicule utilitaire avec le blason communal a été acquis depuis quelques semaines afin de faciliter les déplacements.

Le conseil a décidé de poursuivre l'enfouissement des réseaux secs. Il a choisi le bureau d'études YXOS pour cette étude technique. Les travaux seraient réalisés courant 2017.

Après de nombreuses déclarations et réunions, le périmètre de notre intercommunalité reste inchangé. Depuis des mois, le Val de Moselle et le Chardon Lorrain refusaient le projet du Préfet de la Moselle qui a validé leur fusion à partir du 1^{er} Janvier 2017.

Grandes vacances d'été, petites vacances en famille, grands voyages ou petits séjours,

Bonnes vacances à tous.

Gilles BECK, votre Maire.

Horaires de la mairie

Ouverture au public :

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 10h00 à 12h00

Vendredi de 16h30 à 18h00

Pour tout renseignement ou demande urgente, le secrétariat peut être contacté par téléphone :

- Lundi : de 14h à 18h30

- Mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

- Mercredi : de 8h30 à 12h

- Jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

- Vendredi : de 14h à 18h

Tel : **03 87 64 64 08**

email: commune.bechy@wanadoo.fr

Site web : www.bechy.fr

Formalités à faire en mairie

Vous emménagez à Béchy

Vous devez vous inscrire en mairie :

- sur le fichier domiciliaire (se munir de votre livret de famille)

- sur les listes électorales (se munir de votre carte d'identité)

Vous déménagez de Béchy

Vous devez signaler en mairie votre changement d'adresse

Carte d'identité

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Béchy

Passeport biométrique

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Rémilly

Bien vivre ensemble

Le déneigement des rues, souhaité par tous, n'est possible que si la voie est libre sur toute la largeur de la chaussée, le stationnement des véhicules doit libérer cette chaussée et permettre le passage du tracteur chasse-neige. Dorénavant les rues avec voitures encombrantes ne seront plus déneigées ! Le déneigement des trottoirs pour le passage des piétons, est à la charge des propriétaires riverains, sans projeter la neige sur la chaussée.

Les circuits d'assainissement et la station d'épuration ne digèrent pas tout. Nous pouvons tous comprendre que du mortier jeté à l'égout peut boucher une conduite, que l'huile de vidange n'est pas digérée par les bactéries de la station et que les lingettes jetées dans les WC encombrant les égouts et bloquent les pompes de la station. Les responsables communaux constatent ces anomalies et vous rappellent qu'après tri, la déchetterie accueille ces produits, et que les lingettes vont à la poubelle de déchets ménagers.

Comme nous l'avons rappelé dans chaque numéro de l'Echo de Béchy, les chiens dans la rue doivent être accompagnés et obligatoirement tenus en laisse. Il est impensable que leurs propriétaires puissent les laisser faire leurs besoins naturels dans la rue.

Suite à des réclamations réitérées de plusieurs administrés, des bornes de propreté canine sont installées en proximité des corbeilles à déchets et aux abords des aires de jeux des enfants où la propreté est primordiale (voir plan en page 2).

Des sacs-gants sont disponibles en mairie, destinés aux propriétaires de chiens, pour leur faciliter le ramassage des déjections. Avec un peu de civisme, cet investissement mesuré devrait éviter des dépenses de nettoyage plus conséquentes qui se répercuteraient automatiquement sur les taxes locales.

Fête patronale...

Comme chaque année l'ESB s'est efforcée d'organiser les festivités du week-end avec 2 lotos, des manèges, des stands, des auto-scooters, une buvette, un vidéogrenier, un marché du terroir, etc... Des vols captifs en montgolfière étaient prévus, puis annulés suite à un incident technique.

... et fête des associations

Depuis le début de l'année, la municipalité a mené un groupe de réflexion avec toutes les associations du village. Elle souhaite les rassembler dans une fête commune afin de dynamiser les activités festives du village. Ceci devrait améliorer la fréquentation en intéressant petits et grands, les villageois et leurs invités, et les promeneurs du week-end. Il paraît évident que la date idéale pour ces festivités, durant 2 jours, est la fête patronale du 2^{ème} dimanche de Juillet. La 1^{ère} est prévue en 2017. Ceci n'empêchera pas chaque association d'organiser, durant l'année, ses fêtes spécifiques à son domaine d'activité, pour ses adhérents et son public.

L'organisation de cette fête des associations réunies aura aussi l'avantage de bénéficier des nombreux bénévoles parmi leurs adhérents. Les volontaires indépendants sont également les bienvenus et voudront bien le faire savoir au secrétariat de la Mairie.

Formation premiers secours

Une nouvelle séance de formation à l'utilisation d'un défibrillateur a été organisée par la commune le samedi 12 Mars. Cette séance s'est fort bien déroulée : le matin, avec la présence de Mme Isabelle RUFFIEUX, professeur des écoles, M. Gilbert FOULIGNY, conseiller municipal, et de nombreux encadrants du Foyer Rural

M. Alain BOULOT, président de la Protection Civile de Rémilly, était accompagné de Mme Laetia PATOULLARD infirmière. Leur intervention bénévole a bien mérité un don de 100€ à leur association.

Les participants étaient majoritairement féminins et intéressés. Si d'autres administrés le souhaitent, ils peuvent s'inscrire en Mairie. Dans le même esprit, au-delà du défibrillateur, M. BOULOT propose une formation aux premiers secours, en 2 ou 3 séances, pour un coût individuel de 65 €, ou 500 € par groupe de 10 personnes (inscription en Mairie).



Exercice de réanimation avec la Protection Civile

Des bornes pour la propreté des trottoirs

En début d'année, nous vous annonçons que des bornes de propreté canines seraient installées en proximité des corbeilles à déchets et aux abords des aires de jeux des enfants.

Cinq bornes sont actuellement en cours d'installation dans le village et seront situées :

- A l'entrée de la rue des Coteaux (sentier)
- Au niveau de la fontaine, rue Charles de Gaulle
- A l'aire des jeux, rue des Lilas
- Aux abords de l'aire de jeux ,près du city-stade
- A l'angle de la rue de Lorraine et de la rue des Charrons

Nous vous rappelons également que des sacs-gants sont disponibles en mairie.



Emplacement des 5 bornes

Repas des anciens

Cette année encore, les habitants de Béchy âgés de 60 ans et plus se sont retrouvés à l'occasion du Repas des seniors, organisé par la municipalité le 13 Mars dernier, en compagnie de Mme Danièle JAGER-WEBER, conseillère départementale. S'il a permis à nos aînés de se retrouver autour d'un repas préparé par François Traiteur, c'est aussi un beau moment de convivialité intergénérationnelle grâce à la participation des enfants de la commune qui ont de nouveau présenté un spectacle de chant et de danse. Le reste de l'animation a été assuré par Joseph NOCILLA. Rendez-vous l'année prochaine !



Les seniors de Béchy réunis pour un joyeux moment

On a tant besoin de nature

Point Vert
Magasin Vert

430 MAGASINS POUR VOTRE JARDIN
LA NATURE EST NOTRE MÉTIER

Magasin Vert
Route de Metz - Zone Commerciale des 5 Epis
REMILLY - ☎ 03 87 64 81 68

Les comptes de la commune

Béchy en bref

La commune termine l'année 2015 avec des comptes sains. Cette année, la vente de bois de la forêt communale, pour un montant de 52 052 €, a produit des recettes de fonctionnement exceptionnellement élevées. Cette bonne santé financière permet de continuer la réduction de la dette, tout en maintenant la part communale des taxes locales au même niveau que l'an passé. Ces taux d'impositions restent inchangés depuis 5 ans maintenant.

Pour le compte assainissement, le résultat de clôture est en légère hausse. Toutefois, les travaux de maintenance réguliers et coûteux de la station d'épuration pousse la municipalité à passer la taxe d'assainissement de 1,30€/m³ à 1,60€/m³. Le changement des cuves de stockage des boues est à prévoir prochainement.

Compte principal 2015 (M14)

Dépenses de fonctionnement (A)	297 546,51 €	Recettes de fonctionnement (D) <i>dont</i> <i>ventes de bois</i>	395 713,82 € 52 052 €
Dépenses d'investissement (B) <i>dont</i> <i>travaux bâtiment (FSE, église)</i> <i>travaux forêt</i>	73 022,21 € 19 474,80 € 23 303,90 €	Recettes d'investissement (E) <i>dont</i> <i>affectation du résultat de fonctionnement (F)</i>	100 231,23 € 26 008,64 €
Dépenses totales (C = A + B)	370 568,72 €	Recettes totales (G = D + E)	495 945,05 €
Résultat de l'exercice 2015 – déficit (H = G – C – F) <i>dont</i> <i>résultat de fonctionnement – excédent (D – A)</i> <i>résultat d'investissement – excédent (E – B) – hors affectation résultat de fonctionnement</i>			99 367,69 € 98 167,31 € 27 209,02 €
Résultat brut de clôture 2014 – excédent (I)			224 104,53 €
Résultat brut de clôture 2015 – excédent (J = H + I)			323 472,22 €

Etat de la dette du compte principal (M14) – capital restant dû

Au 01/01/2015 : 207 218,19 €	Au 01/01/2016 : 189 301,24 €	Au 31/12/2015 : 170 531,78 €
------------------------------	------------------------------	------------------------------

Compte assainissement 2015 (M49)

Dépenses de fonctionnement (A)	38 938,11 €	Recettes de fonctionnement (D)	43 411,72 €
Dépenses d'investissement (B)	25 530,45 €	Recettes d'investissement (E) <i>dont</i> <i>affectation du résultat de fonctionnement (F)</i>	22 481,00 € 0,00 €
Dépenses totales (C = A + B)	64 468,56 €	Recettes totales (G = D + E)	65 892,72 €
Résultat de l'exercice 2015 – excédent (H = G – C – F) <i>dont</i> <i>résultat de fonctionnement – excédent (D – A)</i> <i>résultat d'investissement – déficit (E – B) – hors affectation résultat de fonctionnement</i>			+ 1 424,16 € + 4 473,61 € - 3 049,45 €
Résultat brut de clôture 2014 – excédent (I)			4 957,88 €
Résultat brut de clôture 2015 – excédent (J = H + I)			6 382,04 €

Etat de la dette du compte assainissement (M49) – capital restant dû

Au 01/01/2015 : 70 771,41 €	Au 01/01/2016 : 58 316,83 €	Au 01/01/2017 : 45 449,31 €
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Le budget prévisionnel principal est basé sur les projets envisagés ci-dessus dans « le mot du Maire ».

Budget principal prévisionnel 2016 (M14)

Dépenses de fonctionnement	480 159,28 €	Recettes de fonctionnement	541 749,57 €
Dépenses d'investissement <i>dont</i> <i>travaux école maternelle</i> <i>travaux voirie</i>	189 204,14 € 45 000,00 € 36 202,90 €	Recettes d'investissement	189 204,14 €
Dépenses totales	989 000,00 €	Recettes totales	989 000,00 €

Budget assainissement prévisionnel 2016 (M49)

Dépenses de fonctionnement	43 107,38 €	Recettes de fonctionnement	43 107,38 €
Dépenses d'investissement	31 734,15 €	Recettes d'investissement	31 734,15 €
Dépenses totales	74 841,53 €	Recettes totales	74 841,53 €

Enfouissement des réseaux

Une étude est en cours pour poursuivre l'enfouissement des réseaux. L'objet de l'étude consiste à déterminer le secteur du village où ces travaux seront réalisés, ainsi qu'à mettre au point le plan de financement de ce projet coûteux.

Rénovation de l'école maternelle

Des travaux de rénovation de l'école maternelle sont au programme. Ils viseront notamment à mettre le bâtiment aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite, et à revoir l'aménagement du bâtiment.

Travaux à l'église

Après la Mairie, c'est l'accès à l'Eglise qui est facilité pour les personnes en fauteuil roulant, par la porte latérale dorénavant précédée d'une rampe.

D'autre part, les défauts observés lors de la rénovation des parquets faite en 2013 ont enfin été corrigés.



La nouvelle rampe de l'église



GROUPAMA GRAND EST - Agence de Rémilly

Horaires d'ouverture :
Mardi, Mercredi, Vendredi
8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30
Jeudi 9h30 - 12h00
Samedi 9h00 - 12h00
13, place du Général de Gaulle - 57580 REMILLY
Tél. 0 810 810 616 - Fax 03 87 64 63 57

Des moments de convivialité

A nouveau cette année, dans plusieurs quartiers du village, des fêtes des voisins ont été organisées. Sur la photo ci-contre, les joyeux voisins de la route de Rémillly, amateurs de barbecue, ont pu profiter de la protection du préau du foyer socioéducatif au mois de Juin.

Au club-house de l'ESB, la commune a ouvert un débit de boissons le samedi 17 Juin, afin de respecter la réglementation qui impose, pour valider la licence de débit de boisson, d'utiliser cette licence au minimum un jour tous les 3 ans. Les participants furent nombreux, en particulier l'après-midi. Pour conserver cette licence dans le village, la commune réitérera l'exercice dans 3 ans, à moins qu'un commerçant récupère cette licence pour ouvrir un bar ou restaurant à Béchy...



Les voisins du secteur de la route de Rémillly

Arrivées

Bienvenue à :
Patrice NOIREZ
Lionel VIDEMONT
Bernard et Danièle STREIFF
Pierre ETERNACK et Aurélie VION
Jérôme NOURTIER et Pascale MANIA
Florian SEVRAIN et Margot BIVEN
Julien STREIT et Mme Cyrielle ISTIN
Marie-Hélène NOSLEY et sa petite fille
Charlène

Départs

Bonne continuation à :
Thierry CLAUSSE et sa famille

Naissances

Longue vie à :
Louis VOGIN
Amélia PAULIN
Lino, Pierre ZIMMERMANN
Alicia, Héloïse VARSOVIE

Décès

Nos sincères condoléances aux familles de :
M. André STAUDT
M. Natale CARUSO

L'activité de l'AEN

Voici un bilan des actions de l'AEN pour le début de l'année 2016 :

- Deux ateliers danses, gratuits, ont été proposés aux enfants, et des beignets ont été offerts aux 4 classes de l'école primaire pour Carnaval.
- Sortie Cinéma, Laser-Maxx et Patinoire. 50 enfants y ont participé.
- Au repas des anciens et à la maison de retraite de Rémillly en Avril, l'AEN a fait un spectacle avec les enfants de l'atelier danses. Merci à Mme BENA et Isabelle RUFFIEUX pour cette initiative.
- Le 17 Mars 2016, notre repas annuel avait pour thème l'Italie. Lasagnes « maison » et DJ furent les clés du succès de l'événement. Les bénéficiaires ont participé au financement d'une sortie scolaire de 3 jours dans les Vosges.
- Animation de l'atelier « jeux en bois » à la journée « nature » organisée par le Foyer Rural.
- Notre 2^{ème} marche s'est déroulée le 22 Mai, clôturée par un repas champêtre.
- La fête de l'école a eu lieu le vendredi 17 Mai 2016. Après le spectacle, les enfants ont pu profiter de la kermesse et du repas confectionné par les membres de l'association. 96 lots ont été gagnés. Merci à tous ceux qui ont aidé à la réussite de cette fête !

L'association A.E.N recrute : elle a besoin de vous. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Audrey SCHLESSER au 0676748511. L'Assemblée Générale se tiendra fin septembre.



Les élèves face à leur public lors de la fête de l'école

Tarifs des services

Portion communale : 35 €
Droit de stationnement : 15 € / an
Concession cimetière :
150 € les 2m² pour 50 ans
Place au columbarium :
1000 € pour 50 ans
Redevance assainissement :
1,60 €HT / m³
Dispense de fosse septique :
2300 €HT
Stère de bois à façonner (résidents Béchy) : 10 €HT
Stère de bois à façonner (extérieurs) : 12 €HT
Prix du stère relevé de couvert (chablis) : 3,35 €HT
Photocopie en mairie : 0,20 €
Location de la salle des fêtes :
se renseigner en Mairie
ou sur www.bechy.fr

Les Béchois à l'honneur

Remise de la médaille du travail
Paris - Dimanche 1^{er} mai 2016



Mme FOULIGNY à l'honneur au palais de l'Élysée

Nous avons vu, au mois de Mai, les Béchois à l'honneur dans la Presse Lorraine.

Choisie avec une vingtaine d'autres Français, Stanislawa FOULIGNY a été reçue à l'Élysée, le 1^{er} Mai par le président de la République et la ministre du travail. Pour 42 ans d'activité à l'usine PSA de Borny dans la production de boîtes de vitesses automobile, elle est décorée de la médaille Grand Or du Travail. Félicitations !



« L'antre du dragon »

En Mai dernier à Plappeville, comme depuis plusieurs années, Jacques BENA a exposé ses œuvres au « marché des potiers » parmi de nombreux autres artistes passionnés. C'est dans son atelier, dénommé « l'antre du dragon », au chevet de l'église de Béchy, qu'il imagine, façonne, modèle, émaille, ses créations, avec des cuissons à haute température. Vous pouvez le rencontrer aussi à la Galerie des Talents d'Art, 15 place de Chambre à Metz, où il expose et vend ses œuvres, associé à 5 autres artistes-artisans. Plus d'infos sur <http://jacques-bena.france-artisanat.fr> et www.talentsdart.com.

SUPER U
les nouveaux commerçants
RÉMILLY
Tél. 03 87 64 62 63
ouvert non-stop tous les jours
de 8 h à 20 h

CARTE U La récompense de ma fidélité